

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	19 (1890)
<b>Heft:</b>	3
<b>Rubrik:</b>	Compte rendu du XIe Congrès scolaire de la Société des instituteurs de la Suisse romande à Lausanne : les 14, 15 et 16 juillet 1889 [suite et fin]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COMPTE RENDU

du XI<sup>e</sup> Congrès scolaire de la Société des Instituteurs  
de la Suisse romande à Lausanne

LES 14, 15 ET 16 JUILLET 1889

(Suite et fin.)

---

Ajoutons les recommandations suivantes sur la méthode.

L'enseignement du dessin à l'école primaire doit être essentiellement collectif, sauf à établir la division en groupe dans les classes supérieures.

Cet enseignement comprend deux parties distinctes :

- a) La partie orale, et
- (b) La partie graphique.

L'enseignement oral s'adresse à tous les élèves de la classe en même temps ; il doit être complet ; les explications doivent être suffisantes et même en partie répétées afin d'être mieux comprises.

La construction graphique s'adresse également à tous les enfants du même groupe. Le maître dessine d'après une marche à laquelle il veut habituer ses élèves et ceux-ci voient clairement comment il s'y prend :

1<sup>o</sup> Proportions principales et tracé des grandes lignes d'ensemble du dessin.

2<sup>o</sup> Proportions secondaires et gros détail.

3<sup>o</sup> Petits détails et mise au net.

Il donne ensuite quelques notions sur le style, l'histoire, la provenance ou la destination, l'adaptation à telle ou telle matière, suivant la nature du sujet.

Quelquefois on placera devant les élèves un grand modèle ne portant pas l'indication des lignes de construction, et on leur demandera de l'exécuter sans directions lorsqu'un motif du même genre aura été étudié précédemment. Il n'est pas bon de conduire toujours l'enfant à la lisière, en traçant une ligne, en la lui faisant reproduire, et ainsi de suite. Il devient à la fin incapable de s'en tirer seul. Il faut varier.

Le maître ne cherchera pas à faire copier beaucoup, mais de bons modèles et parfaitement gradués ; il fera en sorte :

a) Qu'en passant de l'un à l'autre, on ait obtenu un progrès déterminé.

b) Que le modèle soit su et compris comme une leçon bien apprise.

Le dessin doit développer la justesse du coup d'œil et l'habileté de la main ; il doit concourir aussi au développement intellectuel en cultivant certaines facultés telles que l'attention, la mémoire graphique, le talent d'observation, l'analyse et la synthèse, l'imagination et l'invention, le goût du beau et le sens esthétique. En outre, l'enfant doit acquérir en dessinant certaines connaissances qui forment tout un ensemble de notions positives, utiles et suivies.

L'enfant doit dessiner d'abord à main levée, c'est-à-dire avec le crayon seulement, sans le secours de la règle ou de la bande de papier.

Il doit avoir une tenue libre et dégagée, et pour cela, il faut un local et un mobilier convenables.

Enfin l'enseignement du dessin doit se proposer constamment pour but d'amener les élèves à pouvoir dessiner un objet tel qu'il existe (c'est à-dire dans son plan géométral), et ensuite tel qu'il apparaît à ses yeux (c'est-à-dire sous son apparence perspective).

La tâche du maître n'est pas seulement de former le goût artistique de ses élèves, mais, avant tout, de faire en sorte que le dessin devienne dans la main des enfants et des jeunes gens qui lui sont confiés, un instrument utile, un outil indispensable.

L'enseignement du dessin doit commencer avec le premier âge, c'est-à-dire dès l'entrée à l'école; car l'enfant est au moins aussi bien disposé à dessiner qu'à écrire.

Nous recommandons pour les classes inférieures un papier portant quatre points aux angles de la feuille, à 2 centimètres de chaque bord, de manière à faciliter au besoin le tracé d'un grand rectangle; puis un point intermédiaire sur le milieu de chaque longueur et de chaque largeur de ce rectangle, et enfin un point au centre. Ces 5 derniers points aident à tracer les axes de la feuille et ont pour but de diriger la mise en place du dessin à exécuter et d'habituer les élèves à établir tout d'abord les lignes d'axes. — Ces cinq points seraient même suffisants.

Le compte rendu que nous analysons renferme quelques directions sur les méthodes qui président aux travaux manuels.

Il existe deux méthodes :

La méthode suisse veut faire du travail manuel à l'école la suite des jeux et petites occupations du jardin frœbelien. Elle désire avant tout intéresser l'élève au travail, lui donner des habitudes d'ordre, de persévérance, développer son goût et surtout combattre les effets fâcheux de la position assise qu'il a en classe, en lui donnant l'occasion d'exercer davantage ses muscles. Comme la méthode suédoise dont elle est dérivée, elle ne fait construire aux élèves que des objets qui peuvent servir dans la maison. On intéresse par cela, disent ses partisans, l'élève au travail plus que par la confection d'assemblages qui ne lui serviront pas. En Suède, où l'enseignement manuel est facultatif, comme dans la plupart des cantons suisses, cette méthode a encore un autre but : c'est de pousser les parents à envoyer leurs enfants aux leçons en leur montrant l'utilité immédiate de celles-ci. On a même sacrifié à ce désir de plaire aux parents la liaison de l'enseignement manuel avec celui de la classe. Mais on prétend dans ce pays que ce n'est pas un mal, que le premier de ces enseignements peut subsister isolément et qu'il sert de lien entre l'école et la famille. Avec ce système, on revient à la formation des élèves pour la petite industrie, comme l'entendait Clausen-Kaas, alors que c'est pour la grande industrie qu'ils doivent être préparés. Il est fâcheux qu'en Suisse on se soit surtout attaché au côté pédagogique de la méthode — qui est du reste irréprochable — et qu'on n'ait pas été frappé de ses déficiences; car on s'est lancé, à cet égard, tête baissée dans le système suédois. Cependant la méthode

suisse ne présente pas les incohérences de la méthode suédoise au point de vue de la liaison de l'enseignement manuel avec l'école et du choix des branches à enseigner. Elle a compris que cet enseignement ferait tôt ou tard partie de nos programmes, qu'il fallait des travaux pour tous les âges et qu'il était nécessaire de faire connaître aux élèves, non pas une seule matière première, mais plusieurs.

La méthode des éléments techniques procède tout autrement que celle des objets usuels. Elle ne dit pas à l'élève : Voici un objet, nous allons en faire un semblable de telle et telle manière, mais nous pourrions aussi le construire par un autre procédé ; elle lui enseigne les éléments du travail, lui apprend les diverses propriétés des matières premières, les diverses façons d'en former des figures géométriques régulières, les différentes manières de les assembler. C'est la théorie des métiers. Cette méthode n'a évidemment rien d'élémentaire : elle exige de la part des élèves un développement général assez étendu et une connaissance un peu complète du dessin ; elle n'est donc pas applicable aux degrés inférieurs de nos écoles ; mais nous croyons que, pour le degré supérieur, elle est bien préférable à l'autre parce qu'elle occupera les élèves d'une manière plus sérieuse et qu'elle leur donnera des notions bien plus utiles. C'est la méthode rationnelle pour enseigner le travail manuel ; celle qui fait d'abord la théorie et ne s'occupe des applications que lorsque les principes sont bien compris.

On dit cette méthode plus aride que l'autre, ce qui ne l'empêche pas d'être employée depuis longtemps déjà et avec le plus grand succès dans l'école de la rue Tournefort à Paris, dans beaucoup d'écoles françaises et à l'Ecole industrielle de Lausanne.

Cette méthode a peut-être un autre désavantage (en est-ce bien un ?) : c'est d'exiger de la part des maîtres une préparation bien plus complète. Ici l'adresse naturelle ne suffit plus ; ce n'est plus d'un travail d'amateur, pratiqué sans grand souci des règles de l'art qu'il s'agit ; il faut des connaissances et une pratique suffisante des métiers pour réussir ; or chacun sait qu'en travail manuel plus encore peut-être que pour les autres branches, il est absolument nécessaire que les maîtres soient capables et que le travail qui sort de leurs mains soit assez parfait pour que les élèves n'y puissent pas remarquer de défauts.

Nous venons de rappeler d'une manière très brève ce qui caractérise les deux méthodes. Après ce que nous venons de dire de chacune d'elles, il n'est pas nécessaire d'indiquer que c'est la seconde, un peu modifiée peut-être, qui nous semble devoir être appliquée dans nos écoles. Il en est une troisième, représentée dans notre exposition par quelques cahiers de modèles seulement, à laquelle nous pourrions peut-être emprunter quelque chose : c'est la méthode de Leipzig. Elle se rattache à celle des objets usuels. Seulement, au lieu de faire construire exclusivement des culiers, des salières, des dévidoirs et autres articles de ménage, elle met l'atelier en relation directe avec la classe en faisant confectionner des instruments destinés à l'enseignement intuitif. C'est ainsi que nous trouvons dans les modèles quelques appareils de physique : des leviers, des poulies, des treuils, des plans inclinés, etc. Cette idée est excellente, le travail de l'atelier devient ainsi un utile auxiliaire de celui de la classe.

Outre les considérations que nous venons d'émettre sur les méthodes employées dans l'enseignement usuel, il ressort encore que ce ne sont pas tous les métiers dont on veut faire apprendre les éléments aux élèves, mais qu'on a choisi ceux qui sont les plus propres à répondre au but qu'on se propose, c'est-à-dire, comme nous l'avons déjà dit en partie plus haut : donner à l'élève le goût du travail, et relever à ses yeux le travail manuel en particulier, fortifier sa volonté et former son individualité, faire naître chez lui des idées d'ordre, de précision, de persévérance, développer son œil et sa main et lui rendre plus facile le choix de sa future vocation. Or tous les travaux ne peuvent conduire à cet idéal : un seul même, la menuiserie, le réalise parfaitement ; c'est pourquoi partout où l'enseignement manuel a été introduit, c'est cette branche qui occupe la place d'honneur. Le tournage, le cartonnage, le modelage et l'ajustage la suivent de près. La vannerie et la forge viennent ensuite. Quant à la sculpture sur bois et au découpage à la petite scie, au moulage, au vernissage, ils doivent être abandonnés. Les ouvrages spéciaux sur l'enseignement manuel en ont indiqué les raisons ; nous n'y reviendrons pas.

A quel âge doit commencer le travail manuel à l'école ? La méthode suisse y exerce les élèves seulement dès l'âge de 9 ans, mais elle suppose qu'ils ont été préparés par le jardin d'enfants.

En Suède, c'est vers la douzième année que commencent les occupations manuelles ; et cela se comprend puisqu'on n'enseigne que le travail à l'établi : il faut que les élèves aient une force suffisante pour manier les outils.

En France, il n'en est pas de même : l'enfant est appelé à exercer sa main dès son entrée à l'école. Dans le cours élémentaire, ce ne sont que de petits exercices préparatoires dérivés de la méthode Fröbel, des constructions, du collage, du pliage, du découpage, un peu de vannerie et de modelage. Dans le cours moyen, on fait du cartonnage, de petits travaux en fil de fer, du modelage, et l'on donne des notions sur les outils les plus usuels. La menuiserie, le tournage et l'ajustage sont réservés au cours supérieur et aux écoles normales. Pour celles-ci, on a encore ajouté la forge.

Il nous semble que c'est cette dernière méthode qui est dans le vrai. Si le travail manuel est appelé à infuser à nos systèmes d'éducation une nouvelle vie, s'il est l'enseignement intuitif par excellence, les jeunes élèves y ont autant et même plus de droit que leurs ainés. Il n'est jamais trop tôt pour donner aux enfants de bonnes habitudes et pour commencer la formation de leur caractère.



## PARTIE PRATIQUE

### MATHÉMATIQUES

Huit instituteurs et six stagiaires ont résolu les deux problèmes proposés dans le dernier numéro du *Bulletin*. Ce sont :

MM. Bosson, instituteur à Romanens ; Bächler, à Villars-sur-